



Comité Technique Local du 09 juin 2017

### **Réforme de la mission domaniale :**

Une réorganisation de la mission domaniale a été décidée au niveau national en 2016. Le regroupement de l'Isère et de la Drome va intervenir au 01/09/2017. Ceci va entraîner des conditions de travail très dégradées pour les agents concernés. En effet la charge de travail par agent va augmenter de 50 % et les temps de déplacements seront plus longs (kms à parcourir : +188%). La visio-conférence proposée par la direction ne pourra pas résoudre l'ensemble des problèmes. De plus le poste de secrétaire sera-t-il remplacé et quand ? Comment seront pris en charge les frais de déplacements et de nuitées si nécessaires ? La qualité des études faites sera forcément moindre en raison de l'augmentation de la charge de travail. Qui prendra en charge les expropriations ?

Le Directeur demande, pour répondre en partie à ces problématiques, d'avoir de l'imagination pour modifier notre façon de faire, d'utiliser encore plus les moyens modernes (visio-conférence, téléphones portables, full internet...). Il propose aussi un comité de suivi pour une restitution en mars 2018.

Ce service a été déjà très touché (plusieurs agents en burn-out...). Un EDD avait été instauré mais la direction locale n'a pas répondu aux conclusions. Pourquoi ne pas mettre des personnels en plus alors que dans d'autres secteurs géographiques c'est le cas ?

*Pour toutes ces raisons l'union syndicale a voté contre*

### **Désignation du service en charge du recouvrement des créances dans le cadre de la mise en place du SPFE de Vienne au 1<sup>er</sup> septembre 2017**

FIDJI ne permet pas, pour l'instant, l'émission des AMR, alors que MEDOC oui.

Un arrêté ministériel a donc été pris pour désigner les SIE disposant à ce jour d'un Pôle enregistrement.

*Vote : nous nous sommes abstenus car c'est une mesure transitoire et imposée .*

### **Réforme territoriale des commissions départementales des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires (CDIDTCA)**

Le ressort des commissions correspondra à celui des tribunaux administratifs donc l'Isère sera compétente pour la Drôme, la Savoie, la Haute Savoie et l'Isère.

C'est la Division Contrôle Fiscal qui sera en charge de l'organisation pour chaque département. Cette réforme entraînera une nette augmentation des réunions qui se dérouleront sur le site de Vallier salle 210.

## **Formation professionnelle : bilan de l'année 2016 et présentation du plan local de formation pour l'année civile 2017**

Pour 2016, un peu moins d'agents ont suivi des formations présentiellees mais l'on constate une augmentation de l'e-formation. Ce développement ne se déroule pas toujours dans de bonnes conditions matérielles et nous pensons que les formations présentiellees sont indispensables dans la plupart des cas et surtout plus bénéfiques.

Même si le PAS n'est repoussé que d'1 an, nous estimons que c'est un gâchis de temps et d'argent car d'ici début 2019 il faudra certainement refaire d'autres formations...

## **Budget et informatique : bilan 2016 et perspectives 2017**

Encore une fois nous constatons une baisse sensible du budget 2017 (-16%) ; par contre le budget 2016 a été dépensé en totalité et ce malgré les contraintes de fin d'année, ce qui est remarquable.

La direction locale souhaite allier à la démarche de réduction des dépenses de fluides une démarche éco-responsable.

## **Expérimentation d'un CFP sans numéraire - TULLINS**

Le CFP de TULLINS a débuté son expérimentation de sans numéraire au 01/01/2016.

L'expérimentation vise à la réduction de la circulation des espèces pour arriver à terme une suppression totale des billets de banque.

D'après la direction locale, le bilan est positif mais nous savons tous qu'en développant ce principe, nous allons exclure une tranche de la population qui est déjà largement en souffrance et défavorisée. Cela ne pourra pas se faire partout...

*Contactez vos représentants en C.T.L.*

Titulaires <b>Antoine COUDREAU</b> CFTC	Suppléants <b>Marie Paule ROGOU</b> CFTC
SIP ST Marcellin	Trésorerie La Mure
<b>François Xavier REMY</b> CFTC	<b>Serge BRASSOD</b> UNSA
CFP Grenoble Municipale	Trésorerie Mens
<b>Marie-Anne PARROT</b> CFDT	<b>Josselyn BERNARD</b> CFDT
PTGC Grenoble Sud Isere	2ème BDV